



# Le COMMUNICATEUR



## PROPOS DU MAIRE

Plusieurs citoyens ont contacté la municipalité concernant la récente fermeture du chemin des Petites Forges. Nous avons dû procéder à sa fermeture du côté d'Hérouxville suite au danger que représentait l'état du ponceau où coule la rivière Mékinac Sud. Depuis cette fermeture, nous avons contacté le Ministère des Transports (MTQ) afin d'obtenir des précisions quant à la paternité de ce ponceau vu les normes actuelles de transport en vigueur. La réponse du MTQ a été rapide : le chemin des Petites Forges est considéré route de niveau 2 et il appartient donc à la municipalité d'en assurer l'entretien, ponceau y compris. Aussi, nous avons procédé à une demande d'aide financière au ministère pour le remplacement du ponceau. Il en résulte qu'une subvention de 90% pourra nous être accordée selon les critères d'admissibilité au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Entre temps, nous avons mandaté la firme d'ingénierie « Génicité » pour la préparation des plans et devis et la surveillance du chantier. Suivant les vacances de la construction, la firme nous a informé que les plans et devis indiquent déjà qu'un plus grand ponceau sera nécessaire. La commande de ce nouveau ponceau prévoit un délai de livraison de six à huit semaines et doit faire d'abord l'objet d'un appel d'offres, ce que nous ferons rapidement. De plus, le coût total prévu des travaux dépassant 125 000\$, nous devons passer par le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) pour dénicher la firme à qui nous confierons les travaux. Le recours obligatoire au processus SEAO retardera donc l'échéance des travaux de quelques semaines. Nous demeurons tout de même confiants que ces travaux puissent se faire cette année malgré les nombreuses étapes règlementaires prévues. Vous serez informés des progrès en cours.

Changement de sujet! J'assistais récemment à une conférence de presse chez Énergycycle touchant la construction d'une usine de biométhanisation à Saint-Étienne-des-Grès. Or, il s'agira de la première usine de biométhanisation construite au Québec. Les avantages d'une telle usine sont nombreux mais j'ai surtout retenu celui des économies à faire en matière de gestion des matières résiduelles. Présentement, il en coûte 176\$ la tonne pour traiter les déchets destinés à l'enfouissement (le bac noir). Si nous soustrayons du bac noir la partie que nous plaçons dans notre bac brun (les matières organiques), nous diminuons de manière significative le coût d'enfouissement lié au bac noir. Aussi, le traitement du bac brun coûtera seulement 27\$ par habitant peu importe le tonnage traité et nous recueillerons, à la fin du processus de traitement, un compost de première qualité. Ce compost sera offert gratuitement aux citoyens qui en feront la demande. C'est donc dire que plus nous utilisons les bacs brun et bleu (on ne peut négliger le bac bleu pour la récupération de matériaux non souillés), plus l'économie est grande pour les municipalités car nous traitons ainsi beaucoup moins de tonnes destinées à l'enfouissement. En conclusion, moins d'enfouissement signifie moins de taxes municipales liées à la gestion des matières résiduelles. Pensons donc économies! *Bernard Thompson*

## ÂGE D'OR HÉROUXVILLE

Le comité de l'âge d'or vous invite le mercredi 13 septembre à une épluchette de blé d'inde avec hot dog.

Vous pouvez donner votre nom à Marielle ou Denise au moment de leur appel téléphonique ou à Claudine au 365-7769 avant le 10 septembre.

Ce repas sera gratuit pour les membres (apporter votre carte) et \$ 10.00 pour les non membres.

Au plaisir de vous revoir.

Dolorès Arcand présidente  
 Claudine Bolduc vice présidente  
 Colette Frenette trésorière  
 Lorraine Rocheleau secrétaire  
 Sylvie Gauthier administratrice  
 Denise Maurais administratrice  
 Marielle Thiffault administratrice

## RAPPEL

Le dernier versement pour les taxes municipales est le 25 août.

Merci



## ÉCOCENTRE

### Horaire

Toutes les semaines:  
 Vendredi (8h00 - 12h00)  
 Samedi (8h00 - 12h00)

**Tarif minimum : 10\$ pour les matières non-valorisables**

**Gratuit** pour matières recyclables, résidus domestiques dangereux, pneus, métaux, bois, agrégats, bardeaux.



## AFFAIRES MUNICIPALES

**L**ors de la séance du conseil tenue le 11 juillet 2023, les sujets suivants ont été abordés :

- Le conseil a approuvé les états financiers de l'année 2022 présentés par la firme comptable DGL, CPA, société de comptables professionnels agréés.
- Le conseil a accordé une aide financière de 700\$ au Club de l'Âge d'Or de Hérouxville.
- Le conseil a approuvé l'achat de 10 calendriers à Appartenance Mauricie pour un total de 100\$.
- Une demande d'aide financière a été envoyée au Ministère des Transports du Québec pour l'obtention d'une subvention (MTQ) afin de changer dans les meilleurs délais le ponceau du Chemin des Petites Forges traversant la Petite Mékinac. La subvention sera de l'ordre de 90% en provenance du Programme d'amélioration de la voirie locale (PAVL) et les travaux pourront débuter aussitôt que la firme d'ingénierie aura fourni les plans et devis et les exigences du ministère complétées. Le conseil a par ailleurs accepté l'offre de services professionnels de la firme «Génicité» à raison de 22 000\$ pour la préparation des plans et devis et la surveillance de chantier de ces travaux.
- Le conseil a approuvé les états financiers annuels de la Corporation de Développement de Hérouxville (CDH) pour l'année 2022.
- Le conseil a appuyé la décision du comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommandait la demande de dérogation mineure déposée par la propriétaire du 360 rue Crête dans le but de lui permettre d'élargir son entrée charretière à 7,22 m.
- Le projet de règlement numéro 205-2023 modifiant le règlement de lotissement numéro 205-2011 a été déposé et fait l'objet d'un avis de motion par M. Michel Tremblay, conseiller au siège no 4. Ce règlement a pour but de corriger une disposition du règlement de lotissement, soit l'article 5.13 dans le but d'interdire les opérations cadastrales ayant pour effet de créer un lot transversal, sauf exception, les lots prévus pour un usage public et les lots situés en zone agricole ou industrielle.
- Le conseil a confié les travaux de réparation d'asphaltage à la compagnie « Morand Excavation Inc. » selon l'estimation des travaux produite en date du 4 juillet 2023. Le coût est de 18 490 \$, taxes en sus.
- Le conseil a autorisé la location d'un photocopieur de marque Sharp modèle BP-70C65, auprès de la compagnie SBM, pour la somme de 990 \$ par trimestre, taxes en sus.
- Le conseil a accepté l'offre des « Entreprises Aljo Lebel Inc. » pour le fauchage des accotements au coût de 4 969,75 \$, taxes en sus. Cette résolution autorise l'exécution des travaux dans la première semaine d'août 2023.
- Le conseil a renouvelé l'adhésion de la Municipalité de Hérouxville à la Chambre de commerce de Mékinac. Le montant à payer est de 143.72 \$, taxes incluses.

**Prendre note que l'ordre du jour des séances du conseil apparaît les jours précédant la séance au site internet de la municipalité et que vous y trouverez également les procès-verbaux des délibérations passées. Les séances se tiennent le deuxième mardi du mois à 19H30 à la salle municipale située au 1060 Saint-Pierre.**

Votre conseil :

Yvan Bordeleau, Helene Gilbert, Michel Tremblay, Diane Jacob, Véronique Doucet, Isabelle Clément.



HÉROUXVILLE

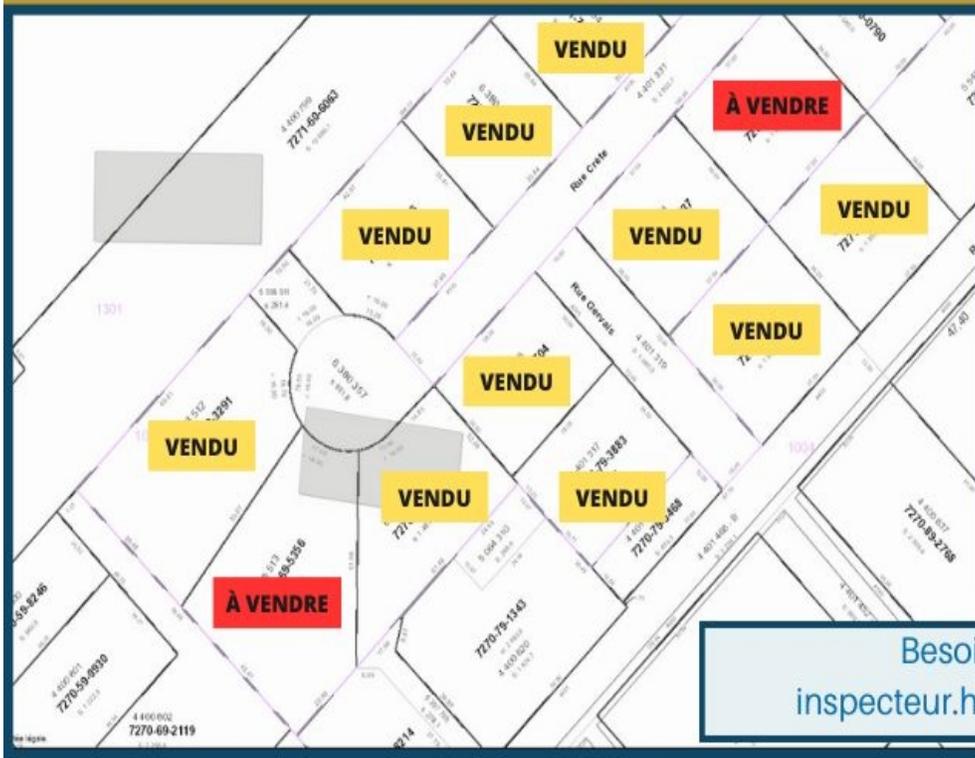


# TERRAINS À VENDRE

Découvrez les terrains résidentiels en vente par la Municipalité de Hérrouxville! Situés sur la rue Crête, les 2 terrains encore disponibles, desservis par l'aqueduc et l'égout, sont prêts à recevoir une construction.

Pourquoi vous construire à Hérrouxville?

- Incitatif accordé par la Corporation de développement de Hérrouxville;
- Nombreux services aux citoyens.



### Lots disponibles:

- 6 558 513  
(superficie 2092.8m<sup>2</sup>)
- 6 241 625  
(superficie 1350 m<sup>2</sup>)

### Coût terrain:

20\$ du mètre<sup>2</sup>

### Type de projet autorisé:

Résidence unifamiliale

Besoin d'informations:

[inspecteur.her@regionmekinac.com](mailto:inspecteur.her@regionmekinac.com)



## Climatisation Hudon

RBQ: 5829-1238-01

- Climatisation
- Chauffage
- Ventilation

Alexandre Hudon

819-531-0175

[climatisation.hudon@outlook.com](mailto:climatisation.hudon@outlook.com)

location de chalets  
salles de réception  
journées plein air

Domaine  
**Tavibois**

14, CHEMIN DOMAINE TAVIBOIS  
HÉROUXVILLE (QC) G0X 1J0

478-365-6913 [www.tavibois.com](http://www.tavibois.com)



## MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES CITOYENS ET VISITEURS

### RECONNAÎTRE ET PRÉVENIR LE MILDIU DE LA TOMATE ET DE LA POMME TERRE AU JARDIN



Le mildiou est une maladie causée par le microorganisme *Phytophthora infestans*. Elle peut se développer sur la pomme de terre et sur différentes espèces de plantes cultivées de la même famille (solanacées), principalement la tomate, mais aussi des mauvaises herbes, comme la [morelle](#).

C'est une maladie très agressive qui peut causer des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles. Les structures qui permettent à cet organisme de se reproduire (spores) sont facilement transportées par le vent et peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, propageant ainsi la maladie. Celle-ci se développe rapidement et les plantes atteintes peuvent être détruites en quelques jours. En raison de ce risque, le mildiou est donc l'affaire de tous. Sa présence doit obligatoirement être déclarée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec si elle est détectée dans une [zone de culture protégée](#). Le mildiou ne pose pas de risque pour la consommation humaine : les tubercules de pommes de terre et les tomates issus de plantes infectées peuvent être consommés sans danger. Toutefois, pour éviter la propagation de la maladie, les tubercules récoltés de votre jardin ne doivent pas être entreposés pour une longue période ou replantés l'année prochaine.

## IDENTIFICATION TOMATE



**Sur la feuille :** au début, présence de taches noir verdâtre, huileuses et irrégulières sur les feuilles. En conditions humides, les taches s'agrandissent rapidement pour former des plages brunes aux contours irréguliers. Elles sont parfois entourées d'un halo vert pâle. À la face inférieure des feuilles, un duvet blanc grisâtre (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les feuilles entières peuvent flétrir, dépérir et mourir. Des lésions brunes (chancres) peuvent aussi se développer à partir du point d'attache des feuilles sur la tige.



**Sur les fruits :** présence de taches brun verdâtre, huileuses et bosselées (avec une texture en pelure d'orange), qui ont une marge irrégulière et peuvent s'étendre sur la surface entière du fruit. Le fruit reste généralement ferme. Un duvet blanc (mycélium) peut apparaître sur les taches.



**Sur la tige :** présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige ou à l'extrémité de la tige. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium) en bordure des taches. Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et évoluer en plus grandes lésions pouvant couvrir ou encercler toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.

La plante peut dépérir partiellement ou complètement.

## IDENTIFICATION POMME DE TERRE



**Sur la feuille :** présence de taches vert pâle à vert foncé, circulaires ou irrégulières, aux faces supérieure et inférieure. Les tissus deviennent brun foncé et secs, et une bordure vert pâle peut être présente. À la face inférieure, un duvet blanc (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les taches débutent souvent près du point d'attache des feuilles, à leur marge ou à leur extrémité, là où la rosée séjourne le plus longtemps. Les feuilles entières peuvent dépérir.

**Sur la tige :** présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige, au bas des tiges ou à leur extrémité. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium). Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et couvrir presque toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.

**La plante peut dépérir partiellement ou complètement.**

### MESURES DE PRÉVENTION

- ❏ Semer des pommes de terre certifiées. Ne pas conserver de tubercules de pommes de terre pour les replanter l'année suivante et ne pas planter de pommes de terre vendues à l'épicerie;
- ❏ Privilégier les variétés de tomates tolérantes au mildiou;
- ❏ Espacer suffisamment les plantes pour favoriser une bonne circulation d'air;
- ❏ Éviter d'arroser le feuillage des plantes et d'arroser le soir, pour que le sol et le feuillage ne demeurent pas humides pendant une longue période;
- ❏ Visiter souvent le potager et surveiller la présence de symptômes de mildiou.

### RECOMMANDATIONS LORSQUE LE MILDIOU EST DÉTECTÉ

- ❏ Arracher les plants de tomates infectés et les jeter dans un sac de plastique fermé. Il ne faut pas laisser les plantes atteintes sur le sol ou les faire composter;
- ❏ Détruire la partie aérienne des plants de pommes de terre atteints (défaner). Les tubercules de pommes de terre peuvent être récoltés et consommés, mais ne doivent pas être semés l'année suivante;
- ❏ Les outils, les vêtements, les chaussures et les mains peuvent transmettre la maladie lorsqu'elle est présente; il faut bien les nettoyer et les désinfecter. L'alcool isopropylique (alcool à friction) peut être utilisé.

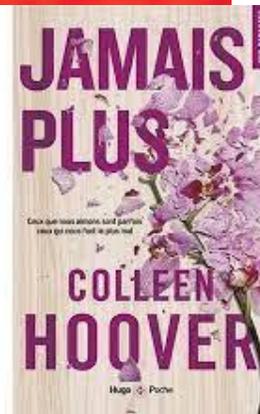
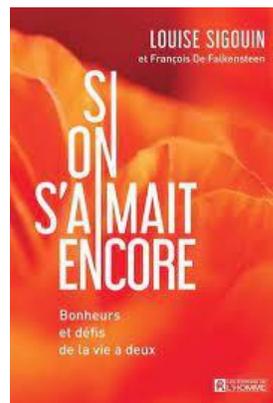
Pour plus d'information, consultez le site Web d'IRIS phytoprotection : <https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/>

Mildiou dans la tomate : <https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Champignon?imageld=8238>

Mildiou dans la pomme de terre : <https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Champignon?imageld=8012>

**Vous pouvez également obtenir des renseignements supplémentaires auprès de votre direction régionale**

# Bibliothèque Municipale de Hérrouxville La Source **Nouveautés août**



## **Horaire estival**

**Du lundi au vendredi de 13h à 15h  
Mercredi de 17h30 à 19h30**

## **IMPORTANT**

**Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 21 août au 4 septembre.**

## **De retour**

**le mardi 5 septembre de 13h à 15h  
et le mercredi 6 septembre de 17h30 à 19h30.**

Centre  
de services scolaire  
de l'Énergie

Québec



Votre enfant souhaite découvrir le milieu scolaire?

Il aura 4 ans avant le premier octobre?

Vous souhaitez vous impliquer dans cette transition?

# Passe-Partout

pour ouvrir les portes de l'école en douceur

Pour s'inscrire:

- Prendre un rendez-vous directement avec le secrétariat de votre école
- Programme offert gratuitement



Pour plus de renseignements

819 539-6971, poste 2279  
[www.cssenergie.gouv.qc.ca](http://www.cssenergie.gouv.qc.ca)

Septembre  
2023

Passe-Partout  
avec  
mon enfant

## NÉCROLOGIE

### Le 20 juin 2023

Mme Rita Laboissionnière est décédée à l'âge de 89 ans, autrefois de Hérouxville.

### Le 23 juillet 2023

M. Doé Boulanger est décédé à l'âge de 76 ans, époux de Cécile Lafrenière, demeurant à Hérouxville.

### Le 26 juillet 2023

M. Charles Toupin, est décédé à l'âge de 90 ans, époux de feu Yvette Brouillette, autrefois de Hérouxville.

## PETITES ANNONCES

Cours de musique à Hérouxville: piano, accordéon-piano et guitare. Cours individuels donnés par un musicien professionnel d'expérience. Méthode originale, non-classique, très simple, atmosphère détendue. Vous apprenez à votre rythme et vous avez des résultats dès le premier cours! Adultes, aînés, enfants, aucun pré-requis. Horaire flexible, n'hésitez plus! Marc Grenier: 418-365-4686. marcaupiano@gmail.com, aussi, musicien(s) professionnel(s) pour événements.

À vendre: bottes de cowboys, portées 3 fois, comme neuves! grandeur 7 et demi (homme) 100\$. 2 tiroirs en métal blanc pour aller en-dessous de laveuse et sècheuse demande 100\$ pour les deux. Vélo d'exercice (position assise), commande électronique en très bon état 150\$. Demandez Céline au 418-365-7851.

## INFO ÉQUIPE

### Le Communicateur

Est une revue d'informations publiée 12 fois par année par la Corporation de Développement de Hérouxville.

### Coordination et mise en page

Céline Mongrain.

### Collaboratrices et collaborateurs

Dolorès Arcand, Julie L'Heureux, Municipalité de Hérouxville, Service scolaire de l'énergie et Bernard Thompson.

### Impression

Céline Mongrain, au bureau municipal publication en 710 copies.

### Droits et responsabilités

Toute reproduction du contenu est permise à condition d'en préciser la source. Les articles n'engagent que la responsabilité et l'opinion de leurs auteurs (es). L'équipe se réserve le droit d'abrégé les textes, ainsi que de les publier ou non.

### Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN Canada 1196-748X, troisième trimestre, 2023.

## PUBLICITÉ JOURNAL LE COMMUNICATEUR

Une publicité dans notre journal Le Communicateur vous intéresse?

Voici une grille de tarification pour vous donner une idée!

Pour informations, contactez Céline Mongrain au 418-365-7851 ou par courriel : brico\_cm@hotmail.com

	Carte d'affaire	1/4 page	1/2 page	3/4 page	1 page
Mensuel (1 parution)	10\$	20\$	35\$	50\$	60\$
6 mois	50\$	100\$	175\$	250\$	300\$
Annuel (12 parutions)	85\$	175\$	325\$	425\$	500\$